

# PRINCIPE FONDAMENTAL 8

## Je maintiens mon poste de travail propre et rangé



- ▶ Je stocke le matériel dans les caisses de rangement, et sur les zones prévues.
- ▶ Je collecte, je trie et j'évacue régulièrement les déchets générés par mon activité.
- ▶ Je veille à la sécurité du stockage du matériel, même pour une courte durée.
- ▶ Je respecte les zones de circulation des piétons et des véhicules.
- ▶ Je maintiens les accès dégagés.

« JE SUIS UN PROFESSIONNEL, ... LA SÉCURITÉ FAIT PARTIE DE MON MÉTIER ET JE M'ENGAGE ! »